

INFO REAU



LE COMITE DE REDACTION

DE L'INFO REAU

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

**N'attendez pas,
venez nous rejoindre.**

Vendredi 7 septembre 2012

à 9 heures en mairie

PARTICIPANTS A CE NUMERO:

AUZET Alain	FOUGERON Sonia
BAILLON Michel	GAUTHIER Loïc
BERTRAND Maxime	HERY Jacques
BOEY Christian	MARTIAL Laurent

CONSTANT Nathalie
PERREAU Françoise
RICHARD Laurence
ROZENTALIS Natacha

SOMMAIRE

LA VIE A REAU	PAGE 4
NOUVEAUTE A REAU	PAGE 8
LA VIE A L'ECOLE	PAGE 9
LA VIE ASSOCIATIVE	PAGE 11
LA GALERIE DES PORTRAITS	PAGE 13
INFOS DE SENART	PAGE 14
LE BON COIN	PAGE 16
LE CARNET DE REAU	PAGE 16
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 17
DOSSIER	PAGE 18
BREVES	PAGE 20
REAU PRATIQUE	PAGE 22
AGENDAS	PAGE 23



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Au moment où vous lisez ces quelques mots, j'espère que le temps morose du Printemps a laissé place à un soleil radieux, plus en rapport avec la saison.

L'année scolaire se termine, et chacun va pouvoir profiter d'un repos mérité.

Ce printemps 2012 a vu l'élection de notre nouveau Député, Olivier FAURE, auquel je souhaite d'emblée la bienvenue sur la circonscription et bien entendu de réussir dans sa nouvelle mission.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de l'actualité locale de ces derniers mois et du bloc-notes en fin de journal, nous vivons dans une commune de plus en plus dynamique, et c'est une bonne chose.

Ce dynamisme, vous le devez à la qualité des responsables d'associations, des enseignantes de l'école de la Colombe, de notre personnel communal et aussi à l'implication de vos élus.

2012 est, comme je vous l'avais annoncé en début d'année, une année de transition, de préparation de l'avenir.

A ce titre, les élus travaillent à la définition des perspectives de développement de notre commune, d'abord parce que c'est inévitable en Ville Nouvelle et ensuite pour être en capacité d'attirer les services élémentaires auxquels nous aspirons (commerces de proximité, cabinet médical, service de petite enfance, etc.).

Si vous arpentez les rues de la commune, vous pouvez néanmoins vous rendre compte des améliorations qui ont été apportées récemment (divers travaux de voirie, fleurissement du bourg), et qui seront très prochainement suivies par d'autres (remplacement des menuiseries de la salle des fêtes, installation de jeux pour enfants à proximité, divers aménagements au stade de football, création d'éclairage public rue Frédéric Sarrazin, pour ne citer que quelques exemples).

Dans un autre registre, je vous donne rendez-vous à la rentrée, les 15 et 16 Septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, pour la deuxième édition de « DESTINATION REAU », qui a rencontré l'année passée un vif succès, et que nous avons prévu d'étoffer cette année, avec par exemple la participation de danseurs Briards et la mise à disposition de deux petits trains le dimanche 16 Septembre.

Ne ratez pas cet événement dont la notoriété franchira un cap supplémentaire en 2012 !

Il me reste à vous souhaiter de passer un bon moment à la lecture de cet Info-Réau, et surtout de passer de très bonnes vacances, reposantes et conviviales.

A très bientôt !

Alain AUZET,
Maire de REAU



CARNAVAL



C'est avec regret, que nous avons constaté le manque de participants lors des vélos fleuris. Mais nous remercions de tout cœur les personnes qui ont pris le temps de faire des vélos et de défiler avec nous dans Réau. En espérant plus de participants pour les manifestations à venir.

CHASSE AU TRESOR

Les enfants de Réau ont eu le plaisir de chercher les œufs sur le stade de foot et au parc de la mairie à l'occasion des fêtes de pâques. Après cette chasse au trésor, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour déguster le goûter et distribuer les chocolats. Après un bon après-midi, tous les enfants sont repartis content avec leurs confiseries.

VIDE GRENIER



C'est avec plaisir, que nous constatons de plus en plus d'exposants lors de notre brocante annuelle. Le temps était de notre côté avec une ambiance chaleureuse. Un magicien sculpteur de ballon était avec nous l'après-midi pour le bonheur des enfants. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine encore plus nombreux.

FETE COMMUNALE

FETE COMMUNALE



MARATHON DE SENART

Cette année le SAN de Sénart a proposé aux écoles de participer au Marathon en réalisant des fresques.

Ces fresques avaient pour but d'attirer l'attention des participants afin que la longue ligne droite sous les platanes à l'entrée Sud de la commune leur paraisse moins difficile.

Ci-contre le panneau réalisé par les élèves de CM1-CM2 de l'école de la Colombe.



Le mardi 1 mai 2012 s'est déroulé le 13^{ème} marathon de Sénart auquel ont participé plus de 1800 coureurs. 42,195 km à travers toutes les villes de Sénart. Réau, comme à son habitude, s'est illustrée par l'ambiance qui a accompagné la foulée des athlètes.

Trois réaltais ont pris part à la course :



Monsieur AUZET, le maire, qui pour la première fois après 5 marathons terminés, a dû renoncer en arrivant à Réau après 28 km de souffrance ;

Monsieur MARTIAL qui a su puiser au fond de ses ressources pour terminer l'épreuve en 4h40 ;

Monsieur BIANAY, quant à lui a dépassé toutes les espérances puisqu'il a accompli la distance en 3h32.

Un clin d'œil à Monsieur RICHARD qui, pour cette année a couru le marathon de Paris en 3h39.

Un grand bravo à tous et rendez-vous l'an prochain !!



DEFI INTER-ENTREPRISES

Le défi inter-entreprise est un relais sportif divisé en 3 étapes. La première course à pied de 3 km, la seconde 6 km en VTT et la dernière 600 m en canoë.

C'est dans une ambiance détendue qui rappelle que le but premier de ce défi n'est pas de gagner, mais de créer une nouvelle dynamique avec ses collègues de travail.

98 équipes appartenant à plusieurs entreprises du secteur sont venues s'affronter.

Et oui, le premier défi de Mr AUZET était de motiver ses troupes. Ce qui a été chose faite.



MATCH DE FOOT

Le jeudi 1er juin, une rencontre amicale de football a été organisée au stade municipal de REAU, entre l'équipe de REAU Sports Loisirs (RSL) et une équipe de surveillants du Centre Pénitentiaire du Sud Francilien.

Cette rencontre était la première entre ces deux équipes. Elle s'est déroulée dans un esprit très convivial et sympathique, en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur VION, Directeur du Centre Pénitentiaire.

La bonne ambiance s'est prolongée dans la soirée autour d'un barbecue festif.

Les différents intervenants ont émis le souhait de renouveler ce type d'initiative à l'avenir.



THEATRE

Le 31 Mars, la commune a organisé une représentation théâtrale à la salle des fêtes.

Le thème était : « Les rois du Vaudeville ».

Les spectateurs sont venus nombreux et sont sortis enthousiasmés, pour le plus grand bonheur des comédiens.

Une initiative sympathique à renouveler en 2013.



CEREMONIE DU 8 MAI



Comme chaque année, une cérémonie de Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est déroulée le Mardi 8 Mai, devant le monument aux morts.

Monsieur le Maire a rappelé dans son allocution l'engagement des contingents venus d'Afrique et a demandé qu'on n'oublie jamais le sacrifice de ces soldats.

Il a ensuite donné lecture du message du Secrétaire d'état aux anciens combattants avant que ne soit procédé à l'appel des morts.

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise, jouée par l'harmonie de Sénart.

Tous les participants ont ensuite été invités à un verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Thé dansant



La municipalité avait convié mardi 5 juin les personnes âgées de plus de 60 ans à un thé dansant au domaine des macarons de Réau.

Un accordéoniste était présent pour animer l'après-midi.



TRAVAUX

Les travaux suivants prévus au budget 2012 ont été réalisés au printemps :

- Fleurissement du village

- Trottoir rue des Bergers à Ourdy, au niveau de l'intersection avec le chemin des Pleins a été réaménagé, ainsi que la bordure qui y fait face.



AVANT



APRES

- La réfection du trottoir situé à l'entrée de l'impasse de la Grange aux Dîmes a été réalisée.



AVANT



La cour située route de Villaroche en face de la mairie a également été réhabilitée.



AVANT



APRES



APRES

- Le columbarium : les tarifs sont les suivants :



Les cases sont délivrées en concession renouvelable pour une durée de :

- 30 ans : pour un montant de 260 € TTC
- 50 ans : pour un montant de 330 € TTC
- jardin du souvenir : 30 € TTC

Toutes les modalités sont disponibles en mairie.

D'autres travaux prévus au budget seront réalisés en cours d'année, entre autre :

- Changement des portes à la salle des fêtes
- Installation de jeux pour les enfants aux abords du parking de la salle des fêtes
- Gravillonnage de la rue d'Ourdy entre le bourg et le hameau
- Remplacement des caniveaux abîmés rue d'Ourdy...



LA RUCHE QUI DIT OUI



LA RUCHE QUI DIT OUI !

Ouverture d'une nouvelle plateforme de distribution de produits du terroir à la Ferme de la Carrière

Une Ruche vient de s'ouvrir à la Ferme de la Carrière. Il s'agit d'un nouveau service qui permet aux consommateurs de commander des produits de qualité en direct des producteurs et artisans locaux. Le mouvement des Ruches a pour objectif d'établir une relation durable entre une communauté de consommateurs et des fournisseurs de la région. Le système fonctionne en transparence sur les marges. La marge qui rémunère le service représente 15,8% du prix payé contre 100 à 300% dans la distribution classique.

Pour commander il faut s'inscrire sur le site internet www.laruchequiditoui.fr. Chaque semaine vous aurez accès aux offres des fournisseurs de la Ruche et vous pourrez commander des produits frais et fermiers: des légumes, du pain, des œufs, du fromage, de la farine et de la viande. Le paiement se fait par carte bancaire directement sur le site. Les commandes se font du vendredi au mardi et la distribution des produits à lieu tous les vendredis de 18 à 20 h à la Ferme de la Carrière en présence des producteurs !

Le site officiel de la commune a changé. Désormais, vous pouvez le consulter : www.reau.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Après plusieurs années de fermeture, la Bibliothèque Municipale à de nouveau ouvert ses portes depuis Mardi 19 Juin au public.

Elle est provisoirement située dans un bâtiment modulable, dans la continuité de celui accueillant la garderie, à côté de l'école, Chemin du Savoir.

Elle fonctionne dans un premier temps grâce à un stock d'environ 1000 ouvrages mis à disposition par la Médiathèque de Seine-et-Marne, puis sera enrichie progressivement de livres offerts par différents donateurs, que nous remercions vivement.

L'inscription et le prêt de livres est entièrement gratuit.

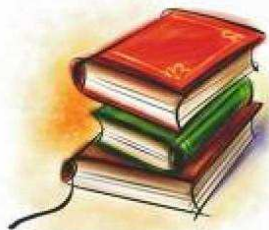
Horaires d'ouverture au public de la Bibliothèque :

- Le Mardi de 16h30 à 18h00
- Le Mercredi de 17h00 à 19h00
- Un Samedi sur deux de 10h00 à 12h00
(Ouvert les 23/06 et 07/07)

La bibliothèque sera fermée à partir du 12 Juillet après la séance et rouvrira le mardi 11 Septembre 2012.

La bibliothèque est également ouverte aux enfants de la garderie qui le souhaite tous les lundis soir de 17 heures à 18 heures 30.





REMISE DES LIVRES

Jeudi 28 juin 2012, Madame DAVID Maire Adjointe au scolaire, remettra aux élèves de CM 2 un dictionnaire français/anglais ainsi qu'un dictionnaire des synonymes pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité en 6ème.

Un goûter de fin d'année scolaire sera également offert par la commune à tous les élèves de l'école.

ANIMATION OCRS

Le vendredi 11 mai et le mardi 22 mai 2012, les enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé à l'animation de la diététicienne d'OCRS sur leur temps de récréation de cantine.

Après leur avoir présenté les groupes et repères alimentaires, l'animatrice a proposé aux enfants sous forme interactive de classer les aliments qu'elle proposait dans les bons groupes alimentaires.

Les enfants ont été très intéressés et ont participé activement à l'animation en faisant part de leurs connaissances.

Ils sont repartis gratifiés de leur participation avec un petit mémo sur les faux amis des sucres et des matières grasses ainsi qu'une madeleine.



CHORALE ET THEATRE

spectacle des élèves de CM1 et Cm2 de Catherine Montembault

Les 2 et 16 juin, 2 très beaux spectacles ont ravis petits et grands.

La chorale : Nous avons pu apprécier la qualité de la mise en scène accompagnée par Sébastien (parent d'élève) et la diversité du répertoire, naviguant du classique (le soleil a rendez-vous avec La lune de Charles Trenet) au très actuel *Everybody loves Saturday night*, en passant par un florilège de comptines européennes chantées en anglais, espagnol, allemand, italien et français. Le solo de Baptiste dans *Caresse sur l'océan* a été un moment fort d'émotion ainsi qu'Une *chanson douce* en l'honneur des mamans en ce jour de fête des mères.

Le théâtre nous a enchantés avec 8 pièces dont 2 avec marionnettes. Tous les acteurs ont été excellents, tour à tour drôles et émouvants même sur des textes longs et difficiles comme celui de Monsieur Pierre dans *La sorcière du placard à balai*.

Chorale et théâtre permettent bien sûr de travailler le français, l'enrichissement du vocabulaire, la diction, la mémoire. Mais aussi le travail d'équipe, l'engagement, la responsabilité, l'assurance, l'expression corporelle, les choix artistiques et techniques... et surtout la joie et la fierté de partager son travail et son enthousiasme.



Rentrée scolaire : mardi 4 septembre 2012

EFFECTIF SEPTEMBRE 2011

Sous réserve d'inscriptions ou de départs à venir, nous avons un effectif prévisionnel de 123 élèves pour la rentrée de septembre, répartis de la façon suivante :

Petite section :	10	CE1 :	15
Moyenne section :	18	CE2 :	16
Grande section :	14	CM1 :	14
CP :	16	CM2 :	20



PREPARER LA RENTREE ASSOCIATIVE

TAEKWONDO

"Tae Kwon Do" : la voie du pied et du poing association qui verra le jour en septembre : Art martial coréen codifié dans les années cinquante, le Taekwondo est introduit en France en 1969 et sport olympique depuis 2000



Un apprentissage pour tous

Le Taekwondo peut être pratiqué dès l'âge de 6 ans. Il permet d'acquérir une grande souplesse articulaire ainsi qu'une excellente maîtrise de la gestuelle. Comme la plupart des arts martiaux, il sollicite les qualités de concentration, d'application et de persévérance; et que ce soit par une pratique de loisir ou compétitive, il permet à chacun de trouver sa place.

Travail technique, physique et moral : toutes les conditions sont réunies pour que le pratiquant se sente bien dans son corps et dans sa tête.

En parallèle, le Taekwondo reste formateur à tous les stades de la vie : les règles et les valeurs à appliquer dans la salle d'entraînement sont un concentré de celles que l'on retrouve dans notre société, à savoir respect, amitié, solidarité, ambition.

Harmonie & Equilibre

Début des cours : 13 septembre 2012 – 1er cours d'initiation gratuit
Cours tous les jeudis entre 19h et 20h15, sauf vacances scolaires
Lieu de pratique : Salle des fêtes, rue Frédéric Sarazin 77550 Réau



Les effets bénéfiques de la pratique du Tai ji Qi gong (Art martial interne & Discipline du souffle) :

La pratique régulière nous permet de tonifier l'énergie vitale, disperser le stress et l'anxiété, augmenter les défenses immunitaires, réduire l'hypertension et le risque des maladies cardiovasculaire et diabétique, améliorer la qualité de vie des personnes âgées, renforcer et assouplir le corps, développer les habiletés et stabilité physiques, et approfondir la connaissance et la maîtrise de soi avec sérénité.

Nos Professeurs vous transmettront, ces pratiques bénéfiques à l'épanouissement individuel, au bien-être, et à l'harmonie entre le corps et l'esprit.

Qi gong est d'origine taoïste qui remonte à plus de 5000 ans en Chine. "Qi" : énergie vitale et souffle. "Gong" : pratique, entraînement, travail, et application. Qi gong se traduit : Discipline du souffle ou Maîtrise de l'énergie vitale.

C'était la gymnastique énergétique taoïste dont les exercices sont coordonnés avec la respiration profonde et lente pour soigner leurs malades dans le but d'entretenir la santé et promouvoir la longévité. Le Qi gong s'est amélioré progressivement vers la pratique liée étroitement à la médecine traditionnelle chinoise. Aujourd'hui, de nombreux hôpitaux chinois et occidentaux l'ont introduit pour le soutien des traitements médicaux lourds, ainsi que pour la prévention des maladies.

Tai ji chuan dont les racines historiques peuvent être tracées à près de 3000 ans. C'est un art martial interne chinois qui combine l'autodéfense avec les formes physique et mentale. Les mouvements lents et continus coordonnés avec la respiration profonde et lente sont conçus de façon à développer des habiletés, stabilité physiques puissantes. Il agit sur la souplesse des articulations et le tonus musculaire. Ces pratiques sont aussi bénéfiques pour le contrôle du stress, la relaxation, et la coordination corps-esprit.

Association Harmonie & Equilibre
6, rue de Limoges Fourches 77550 Réau

Renseignements et inscriptions : Mme Christiane DAGUET – Présidente Tél. 06 24 31 29 93
Membres actifs : Tél. 06 71 09 57 98 et Tél. 06 86 08 01 72 et Tél. 06 18 61 15 11



LA VIE ASSOCIATIVE

PREPARER LA RENTREE ASSOCIATIVE

VIS TA FORME

Cours de gymnastique volontaire

Les vendredis de 19h30 à 20h30

Cours d'essai gratuit le 21 septembre 2012

☎ 06 76 67 33 65



VITADANCE

Cours de :

Zumba : mardi de 19h à 20h

Danse urbaine : mercredi de 15h à 19h

Zumba : vendredi de 18h15 à 19h15

☎ : 07 70 78 97 58

Courriel : vitadance@live.fr



Association « Golf la Croix des anges »



Sport de loisir et de détente, à la portée de tous, à pratiquer en solitaire ou en équipe, il vous apportera : convivialité, respect de la nature et des règles, réflexion, concentration et avant tout beaucoup de plaisir...

Vous pouvez prendre contact au 01 60 60 18 76 avec Guy, Gégé ou Michel au clubhouse. Matériel à votre disposition

Réau Sport Loisirs



Recherche joueurs de foot vétérans pour évoluer dans le championnat du dimanche matin saison 2012/2013

Entraînements le jeudi soir à partir de 20h sur le stade municipal de Réau.

Contact : HERY Didier au 06 03 65 70 07 ou SZYBIAK Evelyne au 06 16 22 09 98

Club de loisirs

Vous avez 60 ans et plus, et habitez la commune.

Vous souhaitez rompre avec la solitude ?

Pour tout renseignements, contactez

Mr HERY au 01 60 60 99 60

Tout le monde est le bienvenu !

Profitez de cette journée pour venir découvrir les différentes associations.

Animations, démonstrations et inscriptions.

FORUM DES ASSOCIATIONS LE

8 SEPTEMBRE 2012 DE 15 H A 18 H



LA GALERIE DES PORTRAITS

Chaque trimestre, nous vous présenterons des personnes du village.

Dans ce numéro, nous continuons la galerie des portraits de nos élus.

Loïc GAUTHIER Conseiller municipal

Loïc est un homme engagé, comme citoyen et comme chef d'entreprise.

Il y a 18 mois, il reprend l'entreprise EOZ (électronique) menacée de fermeture par les actionnaires et sauve une partie des emplois de l'usine.

Cette réussite est le fruit de la confiance instaurée par son management et ses partenariats.

Comme citoyen, il devient Président du Tribunal des Prudhommes de Melun et Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Pour Réau, il a soutenu l'action de l'association, *Arrêt aux Nuisances* contre l'urbanisation irraisonnée, il a conduit la liste Réau à Venir sur laquelle il a été élu.

Depuis le changement d'équipe, il est vice-président du SAN en charge notamment des réseaux ultra rapides par fibres optiques, il considère que les décisions à fort impact pour notre village y sont prises.

Comme conseiller municipal, il tient la vice-présidence des commissions Communication (il est à l'origine du comité de rédaction d'Info Réau) et de la commission Développement Durable (nouvellement créée).

Portrait en quelques mots.

Chef d'entreprise
Ingénieur

48 ans, marié père de
deux filles de 9 et
11 ans.



Aime la pêche à la mouche, la
Gastronomie, la Culture, la Vie, les
Gens.

Pour Réau...

« Réau mérite le respect de ses partenaires et une haute qualité de vie pour ses habitants ».

Le San, A quoi ça sert ? -

Une place pour Sénart dans le Grand Paris ?

Qu'est ce que le Grand Paris ?

Le développement de la région Ile-de-France (et donc son aménagement) est stratégique pour la France. **Le projet du Grand Paris représente la ville de**

demain, destiné à faciliter la vie de ses habitants, en symbiose avec son environnement, avec un réseau de transport plus efficace et plus respectueux de l'environnement.

L'ambition du Grand Paris c'est avant tout de faire de la capitale une des villes les plus attractives de la planète, une métropole capable de répondre aux défis du futur et d'être un moteur pour la croissance française.

“ L'ambition du Grand Paris c'est avant tout de faire de la capitale une des villes les plus attractives de la planète ”

Le Grand Paris se définit autour de 10 territoires de projets. Sénart n'en fait pas partie mais, prenant en compte le caractère de territoire d'intérêt stratégique de Sénart et la

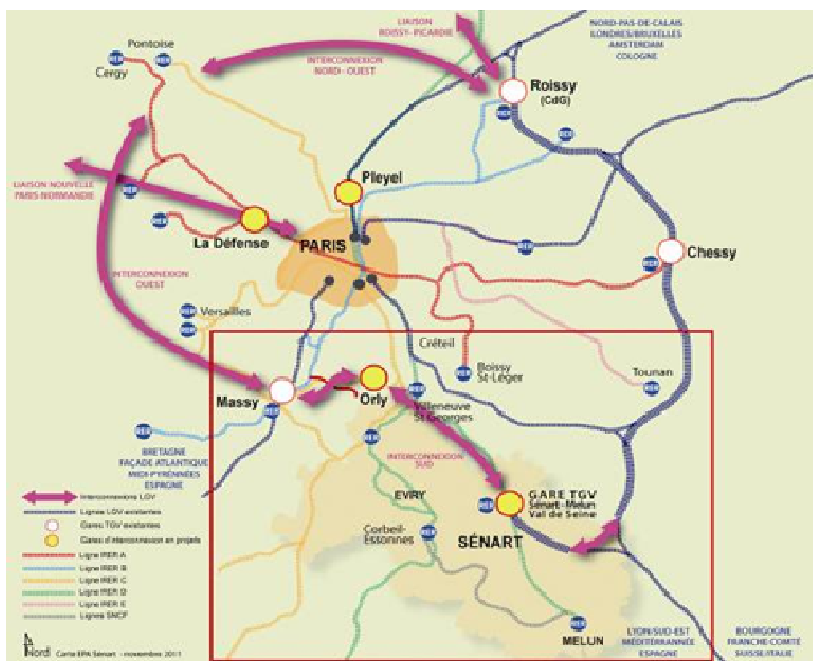
perspective d'implantation d'une gare TGV sur le site de Lieusaint-Moissy, **l'Etat a suggéré que Sénart s'inscrive dans la dynamique du Grand Paris**, à l'instar des 18

autres pôles de développement majeur. Le SAN a répondu très rapidement et favorablement à cette initiative donnant ainsi le coup d'envoi à ce processus



Les 10 territoires de projets du Grand Paris

Périmètre d'accessibilité de la gare TGV de Sénart (1 million d'habitants)



INFOS DE SENART

Le San, A quoi ça sert ? -

Comment cela va-t-il se traduire ? Quels avantages pour Sénart ? Les conséquences pour Réau.

La mise en œuvre du Grand Paris passe par **les contrats de développement territorial (CDT)** conclus entre l'Etat et chaque territoire de développement notamment pour le financement des infrastructures.

Les CDT sont des documents d'urbanismes supérieurs à tous les autres en vigueur ou en cours d'élaboration (PLU, PLUI, SDRIF, SCOT) et s'impose à eux.

Le CDT de Sénart sera applicable à Réau.

Conformément à la loi sur le Grand Paris et au décret du 24 juin 2011, les signataires du Contrat de Développement Territorial seront, aux côtés de l'Etat, Monsieur le président du SAN de Sénart Ville Nouvelle et Monsieur le président du SAN de Sénart en Essonne. Il est proposé que la durée soit fixée à 15 ans, soit la période 2011 – 2026.

Selon l'accord cadre signé en mars dernier, Les objectifs prioritaires du Contrat de Développement de Sénart seront :

1 - Renforcer et développer un pôle d'excellence logistique orienté vers les nouvelles formes de distribution

2 - Accompagner le développement économique par une offre diversifiée de logements

3 - Renforcer l'accessibilité de ce pôle aux échelles nationale, régionale et locale

L'EPA rédigera le document. Avant le 24 octobre 2012, un projet de Contrat Territorial de Développement devra être élaboré, il fera ensuite l'objet d'une signature à la mi 2013 après avis des partenaires du Grand Paris et après avoir été soumis à une enquête publique.

Info Réau vous tiendra informés tout au long de la réalisation du CDT.

Un calendrier mené tambour battant.

23 mars 2012

Signature de l'accord-cadre du Contrat de Développement Territorial

Mars – Octobre 2012 :

Diagnostic préalable, élaboration du projet de contrat (scénarios), Evaluation environnementale.
Etude sur les conséquences de l'arrivée du TGV
Réflexion sur la structure de la ville nouvelle de Sénart, ateliers du Carré
Etudes développement économiques.

• 24 octobre 2012 :

Validation du projet de contrat par le comité de pilotage.
Validation du rapport environnemental

• Novembre 2012

Saisine de l'autorité environnementale pour avis avant enquête publique.
Saisine pour avis de la région Ile-de-France, les deux Départements, l'association des maires d'Ile-de-France, le syndicat mixte « Paris Métropole » et l'Atelier international du Grand Paris et des projets architecturaux et urbains

• 24 février 2013 :

Enquête publique menée par le préfet de la région Ile-de-France.
Adoption du projet de contrat, éventuellement modifié, par le comité de pilotage

• Mi-2013

Signature par le préfet de la région Ile-de-France et par les présidents des deux SAN.
Publicité et communication du contrat





LE BON COIN

Rubrique, dans laquelle vous pouvez faire circuler des informations entre réaltais.

**“ Il s’agit de biens et de services
non payants ou de propositions d’emploi. ”**

Pour tout renseignement ou pour transmettre vos annonces vous pouvez contacter Sonia en mairie au 01.60.60.90.03 ou bien par mail à mairie.de.reau.sfougeron@orange.fr



Recherche anciennes photos du lavoir de Villaroche
ou bien des personnes connaissant son histoire.

Contact : 06 24 31 29 93

APPEL AUX DONS POUR LA GARDERIE

La commune envisage de réapprovisionner la garderie en jeux de société. Parallèlement à ces acquisitions, il nous a paru intéressant de lancer un « appel aux dons ».

Ainsi, si certaines personnes ont des jeux de société dont elles souhaiteraient se défaire, nous serions ravis de leur offrir une « seconde vie » au sein de la garderie, pour le bonheur des enfants. Ils seront à déposer en mairie.

APPEL AUX BENEVOLES

ETAT CIVIL

NAISSANCES :



Parc du Plessis Picard

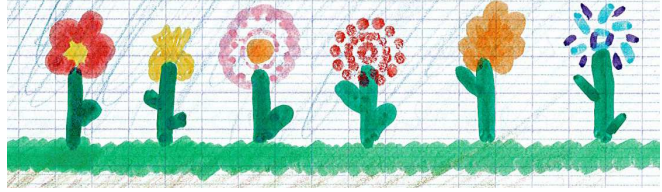
Hanaé BERILLON-MARCELLIN 30/03/2012

Bourg

Anna-Belle MRKSIC CUISSARD 14/05/2012



Le journal de bord du projet jardinage. de la classe de CM1, CM2



Vendredi 18 novembre 2011

- Etape ①
Délimiter les parcelles de chaque classe sur A.
- Mesurer A (Longueur).
- Partager équitablement A en 5 parcelles.
- Séparer avec de la ficelle et un bâton.

Liste des bulbes que l'on peut planter.

Bulbes hauts : **Perceneige,**
Jris, **Fritillaire,** **arum,**
CO-NAAS, **dahlias,** **lys,**
gladiolus.

Jeudi 15 mars 2012

Nous sommes aujourd'hui dans le jardin de l'école le Jeudi 15 mars. Aujourd'hui nous avons vu que les jonquilles, et les Iris, ont poussé. Les Jonquilles ont poussé et mesurent entre 14 à 18 cm. Les Crocus, mesurent 7 cm. Quand aux Iris, 11 cm. Ensuite nous avons aussi les Tulipes ne sont pas encore ouvertes elles commencent à sentir. Elles conservent l'eau dans leurs grandes pétales. Depuis le 5 mars nous avons un récupérateur d'eau de pluie. Depuis le 5 mars nous avons un composteur en bois et plastique.



Les orientations budgétaires

Le budget 2012 de la commune a été adopté à l'unanimité à l'occasion du conseil municipal du 28 mars 2012.

Les commissions finances qui se sont déroulées entre janvier et mars ont permis de dégager les grandes orientations budgétaires de la commune.

Il a été notamment décidé de :

- Poursuivre les études concernant la requalification de la rue Frédéric Sarazin
- D'étendre l'éclairage public le long de la RD305 en sortie sud du bourg
- D'installer une seconde aire de jeux pour enfants à proximité de la salle des fêtes
- De changer de système de chauffage de la salle des fêtes

Le consensus qui s'est dégagé lors des commissions finances et de l'adoption du budget 2012 traduit la volonté de l'ensemble des élus de Réau, d'améliorer la qualité de vie des habitants de la commune par le biais d'un budget maîtrisé et équilibré.



Le budget en quelques chiffres :

Le budget 2012 se décompose en deux sections Investissement et fonctionnement.

La section de fonctionnement permet de réaliser les dépenses relatives au fonctionnement des services (charge d'entretien, personnel, subvention aux associations...)

La section d'investissement permet de réaliser les dépenses relatives à la réalisation de travaux (hors travaux d'entretien qui sont imputables en fonctionnement), d'aménagement, d'acquisition de biens.

Les principaux postes de recettes sont composés essentiellement des taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), des dotations de l'Etat et du SAN.

Concernant la fiscalité locale, le conseil municipal a décidé de reconduire en 2012 les taux 2011 de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti.

TAUX DES TROIS TAXES

	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	6,00%	6,00%
Taxe sur le foncier bâti	11,60%	11,60%
Taxe sur le foncier non bâti	33,30%	33,30%



RECETTES

<u>AUTRES RECETTES :</u>	
Remboursement de la TVA, Taxes d'urbanisme ...	360 667,63 €

<u>SUBVENTIONS :</u>	
Participation du SIESM aux travaux d'enfouissement, subvention sur travaux d'équipement	97 134,00 €

<u>VIREMENT DU FONCTIONNEMENT :</u>	
	220 014,00 €

<u>DIVERS :</u>	
Location de salle, droit d'occupation du do- maine public, recettes des services scolaires	68 222,00 €

<u>IMPOTS ET TAXES :</u>	
Taxes : habitation, foncière, sur les pylônes, sur les droits de mutation, dotation d'inter- communalité	758 796,00 €

<u>DOTATIONS SUBVENTION ET PARTICIPATIONS :</u>	
Dotation globale de fonctionnement de l'Etat, compensations fiscales, subventions	234 134,00 €

<u>PRODUITS FINANCIERS, ATTENUATION DE CHARGES :</u>	
	459 949,43 €

**INVESTISSEMENT
677 815,63 €**

**FONCTIONNEMENT
1 521 101,43 €**

DEPENSES

<u>VOIRIE ET RESEAUX :</u>	
Aménagements, extension de réseaux, mise en conformité	131 139,00 €

<u>AMENAGEMENT AGENCEMENT EQUIPEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX :</u>	
école, services techniques, bibliothèque, salle des fêtes, stade, aire de jeux	141 239,00 €

<u>AQUISITIONS MATERIEL :</u>	
technique (tracteur, panneaux entrée de vil- le, matériel élection) informatique (ordinateur mairie, bibliothèque)	17 308,00 €

<u>AUTRES DEPENSES :</u>	
frais liés à la modification des documents d'urbanisme (PLU), acquisitions foncières	94 000,00 €

<u>REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT :</u>	
	35 800,00 €

<u>DEFICIT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR :</u>	
	258 329,63 €

<u>CHARGES GENERALES :</u>	
	404 732,43 €

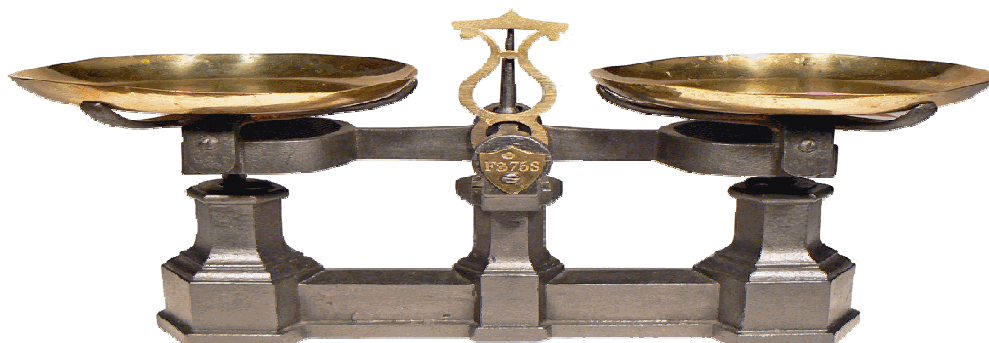
<u>DIVERS :</u>	
Dépenses imprévues	80 125,00 €

<u>CHARGES DU PERSONNEL :</u>	
	400 800,00 €

<u>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :</u>	
Indemnités des élus, subvention aux associa- tions, CCAS, redevance spéciale pour col- lecte des ordures ménagères	86 492,00 €

<u>CHARGES FINANCIERES :</u> Intérêt d'emprunt, provisions	
	328 938,00 €

<u>VIREMENT ENTRE SECTION :</u>	
	220 014,00 €





Liaison douce

Point d'avancement sur la création d'une liaison douce entre le Bourg et Ourdy :

La création d'une liaison douce (piste pour cycles et piétons) entre le Bourg de REAU et le hameau de Ourdy nécessite l'acquisition de parcelles de terrains.

Le projet initial prévoyait une réalisation de cette liaison douce au Sud de la route d'Ourdy. Cependant, et malgré tous les efforts de la Municipalité, il ne s'avère pas possible d'acheter les parcelles concernées.

Afin de ne pas bloquer ce projet si important en terme de sécurité, nous travaillons dorénavant à un scénario « Nord », sans doute un peu moins pertinent, mais le seul à pouvoir être mis en œuvre dans des délais raisonnables.

Nous continuerons de vous tenir informés des évolutions de ce dossier.

Nuisances de motos au Plessis Picard

A ce jour, ce problème n'est toujours pas solutionné, malgré plusieurs rencontres avec la Société APRR, le SAN de SENART et le Commissaire de Moissy-Cramayel.

Un article est même paru à ce sujet dans la République de Seine-et-Marne du 16 Avril.

Monsieur le Maire, constatant que peu de choses ont été faites pour améliorer la situation, a demandé l'organisation d'une nouvelle réunion urgente début Juin.

Au cours de cette rencontre, qui s'est tenue le vendredi 8 Juin, la société APRR s'est engagée à procéder avant la fin du mois de Juin à des aménagements d'urgence pour empêcher provisoirement la pratique de la moto.

A plus long terme, il a été demandé de réfléchir à une future affectation de ce terrain.

Plan Local d'Urbanisme

Les élus communaux ont décidé de mettre le Plan Local d'Urbanisme en révision.

Il s'agit de mettre ce document d'urbanisme en cohérence avec les orientations futures d'aménagement, dans tous les secteurs de la commune.

La réalisation de cette révision a été confiée au bureau d'études "L'atelier TEL".

Dans le cadre de la procédure, une réunion publique à laquelle tous les habitants sont conviés est organisée le 17 Septembre, afin d'exposer les orientations souhaitées par les élus et d'en débattre avec la population.

Par ailleurs, la modification du PLU, destinée à permettre la réalisation de divers programmes de logements, arrive à son terme.

Elections

Résultat du 2ème tour de l'élection présidentielle

Inscrits : 652
Votants : 531
Exprimés : 500

HOLLANDE : 235
SARKOZY : 265

Elections

Résultat du 2ème tour des élections législatives

Inscrits : 652
Votants : 360
Exprimés : 353

BISSONNIER : 171
FAURE : 182

Suite aux élections législatives des 10 et 17 juin, la 11ème circonscription a désormais un nouveau Député.

Il s'agit d'Olivier FAURE.



La municipalité tient à remercier Guy GEOFFROY pour son dévouement au service de notre commune, tout au long de son mandat et souhaite autant de réussite à son successeur.

Les habitants interrogent les élus :

Questions aux élus :

Des réunions de concertation avec les habitants sur l'aménagement et l'urbanisme du village sont-elles prévues comme cela s'est fait dans d'autres communes de Sénart ?

Réponse de Monsieur AUZET

La commune de Réau verra inévitablement se développer dans les quinze années à venir des programmes de logements, qu'ils soient portés en réhabilitation par des promoteurs privés ou en extension par l'EPA de Sénart.

Bien entendu, cet agrandissement nécessaire si l'on veut pouvoir bénéficier de services nouveaux (commerces de proximité, cabinet médical, etc.) sera progressif et très étalé dans le temps, pour une meilleure assimilation des futurs nouveaux habitants.

Il serait à ce jour prématuré d'organiser une réunion publique à ce sujet, dans la mesure où les projets ne sont pas arrêtés.

Néanmoins, notre Plan Local d'Urbanisme est en phase de révision. Dans le cadre de cette révision, une réunion publique sera organisée dans les premiers jours du mois de septembre afin de présenter les modifications à apporter au PLU actuel.

Conseils municipaux

Lors de la séance du 28 mars, le Conseil Municipal :

A approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2011 et a décidé de l'affectation du résultat

A fixé les taux des taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Il a été décidé de ne pas augmenter ces taux pour l'année à venir.

A statué sur le montant des subventions versées aux associations.

A voté le budget primitif 2012

Lors de la séance du 14 mai, le Conseil Municipal :

A émis un avis défavorable à la majoration du droit à construire de 30% fixé par la loi 2012-376.

A désigné le cabinet « Terres et Toits » pour l'assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre de travaux de rénovation de l'église.

A adopté le règlement intérieur de la Bibliothèque.

A voté une participation aux travaux de réparation des réseaux d'assainissement à Ourdy à concurrence d'un montant de 6309 euros.

Lors de la séance du 13 juin, le Conseil Municipal :

A fixé les prix des concessions du columbarium et adopte son règlement.

A adopté le règlement modifié de la cantine municipale et décide de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2012-2013.

A adopté le règlement modifié de la garderie municipale et décide de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2012-2013.

A adopté le règlement modifié de l'étude surveillée et décide de fixer le tarif de la séance à 2.80 euros (soit une augmentation de 0.05 euros)

A fixé les règles concernant les dérogations pour l'inscription à l'école.

Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- **Toutes les séances sont publiques**

- Jeudi 5 juillet 2012

- Mardi 13 novembre 2012

- Lundi 10 septembre 2012

- Mercredi 12 décembre 2012

- Mardi 16 octobre 2012

Elles ont lieu :

**en salle du conseil municipal
à 20 heures**



BREVES

Les horaires d'ouverture de la mairie passent à l'heure d'été

Horaires d'ouverture au public : du 9 juillet 2012 au 3 septembre 2012

Lundi, Mardi, Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et le Samedi toute la journée
Vendredi après-midi.

MAIRIE

2 Route de Villaroche
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr
Site : www.reau.fr

TRANQUILITE VACANCES

Avant votre départ en vacances, si vous le souhaitez vous êtes invités à prendre contact avec les services de police afin de leur communiquer les dates d'absence de votre domicile et les coordonnées de votre lieu de villégiature.

En cas d'urgence ou pour signaler une anomalie, n'hésitez pas à appeler la Police nationale en composant le 17 – appel gratuit – ou le commissariat au 01 64 19 24 00 (Savigny) - 01 64 13 50 00 (Moissy-Cramayel).

RECENSEMENT MILITAIRE

**Garçons et filles, vous avez 16 ans,
faites vous recenser.**

Tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Il faut se présenter avec sa carte d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le livret de famille des parents. Il sera remis à l'intéressé(e) une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).



SOCIAL

Mandat du 14 juillet

Un mandat de 50 € est versé aux personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à REAU à l'occasion du 14 juillet, sous réserve que les ressources brutes pour une personne seule ne dépassent pas 1500 € et 2000 € pour un couple.

Pour bénéficier de ce mandat, il convient de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie en déposant son avis d'imposition ou de non imposition, copie de la carte d'identité et un relevé d'identité bancaire.

N'oubliez pas que le CCAS peut participer aux départs en vacances pour colonie ou centre de loisirs, sous conditions de ressources. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service CCAS au 01 60 60 90 42

Collecte des déchets :

Nous vous rappelons que la sortie des bacs doit s'effectuer la veille au soir à partir de 18h, et vous demandons de bien vouloir les rentrer dans votre propriété une fois la collecte effectuée.



JOURNEE DU PATRIMOINE

**SAMEDI & DIMANCHE
15 ET 16 SEPTEMBRE 2012
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

DESTINATION



**Quand
Réau
se déCODE**

L'ÉGLISE

MACARONS

**MARCHE DU
TERROIR**



BROCANTE

**MUSEE
SAFRAN**

PAIN

RESTAURANT

2 petits trains touristiques le dimanche

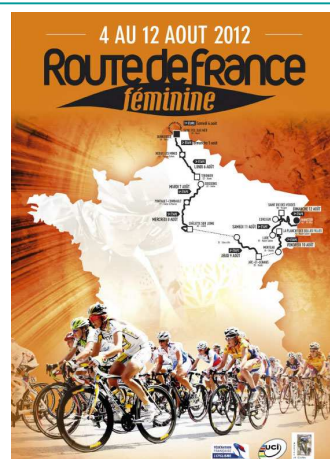


Route de France féminine

La société Organisation Routes et Cycles organisera cet été, la 6ème édition de la Route de France Féminine Internationale. Cette épreuve cycliste par étape, réservée aux Dames correspond aujourd'hui à un véritable Tour de France Féminin, c'est le grand rendez-vous du cyclisme féminin mondial.

L'édition 2012 se déroulera du samedi 4 au dimanche 12 août. L'épreuve s'élancera de la région Nord Pas de Calais.

Le mercredi 8 août 2012 : 5ème étape 122,5 km. Ces dames partiront de PONTAULT-COMBAULT en passant par Réau pour se rendre à CHALETTE SUR LOING.



DATES A RETENIR

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre 2012

De 15 heures à 18 heures

VIDE GRENIER

Dimanche 16 septembre 2012

Parking de la salle des fêtes

JOURNEE DU PATRIMOINE

Samedi 15 septembre 2012

et

Dimanche 16 septembre 2012

VELOFOLIES

Dimanche 23 septembre 2012

LOTO

Dimanche 23 septembre 2012

Organisé par le Comité des Fêtes